

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE d'ARGENTAT-SUR-DORDOGNE (Corrèze)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie d'Argentat-sur-Dordogne

Salle du sous-sol

le vendredi 10 juillet 2020 à 18 heures 30

Affiché le **6 juillet 2020**

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- Elections sénatoriales du 27 septembre 2020 : désignation des délégués du conseil municipal et des suppléants
- Compte rendu des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal
- Régularisation de l'emprise foncière rue Meilhac
- Travaux de réfection à l'ancienne bibliothèque – demande de subvention
- Subventions aux associations